

PREDICATION

En ce premier dimanche du mois, temps liturgique habituel de notre célébration de la Sainte-Cène, nous voulons nous interroger sur le sens de « la volonté de Dieu, faite sur la terre comme au ciel ». Nous croyons et attestons qu'il existe une collaboration entre Dieu et les femmes et les hommes. Nous croyons et attestons que des interactions se construisent entre le Dieu dans le ciel et les humains sur la terre. La Sainte-Cène en est un signe et une expression.

Chers amis,

La différence essentielle entre les visions de Mathieu et de Luc au niveau de la prière du « Notre Père » réside dans l'absence chez Luc de cette troisième demande. Nous pouvons nous interroger sur la cause. S'agit-il d'un ajout par Mathieu ou d'un oubli de Luc ? Selon toute vraisemblance, Luc a délibérément choisi de ne pas rapporter cette demande exprimée par Jésus. Le souci est d'ordre pédagogique. En grec, les introductions à la prière sont composées de 81 syllabes chez les deux évangélistes. Luc a rédigé une prière composée, elle aussi, de 81 syllabes. Il favorise les mécanismes de la transmission orale en publiant une prière et une introduction à celle-ci dont la métrique est identique. Il est, par conséquent, plus aisé de se souvenir durablement du texte à travers la rythmique et une certaine musicalité conformant à son introduction. L'outil didactique est un peu à l'image de celui de nos tables de multiplication que nous chantions à l'école primaire, si vous permettez cette comparaison triviale. Luc opère le choix de la mémoire et ne retient que cinq demandes.

Mathieu nous présente une prière plus longue avec six expressions différentes, voire sept si nous séparons le dernier élément : « *et fais que nous n'entrions pas dans l'épreuve mais délivre-nous du Malin* » en comparaison à la rédaction de Luc qui ne retient que « *et fait que nous n'entrions pas dans l'épreuve* ». En temps voulu, nous nous interrogeons sur la forme de cette intercession, s'agit-il chez Mathieu d'une demande unique sommes-nous devant une composition littéraire de deux éléments indépendants.

Avant de nous plonger dans la troisième demande exprimée par Mathieu, il est utile de faire un point d'étape et de nous souvenir des éléments majeurs que nous avons redécouverts lors de notre itinéraire au sein du « Notre Père ».

En premier lieu, nous avons constaté que la prière n'est rapportée que par Mathieu et Luc. Elle est absente chez Marc et Jean et aucune allusion n'y est faite dans les autres récits du Nouveau Testament. Un peu à l'image des récits de Noël, même si les enjeux théologiques ne sont pas sur des registres semblables. La prière est une relecture des intercessions liturgiques juives prononcées dans les synagogues et au Temple de Jérusalem. Les écrits intertestamentaires qui ont été trouvés à Qumran ont également influencé le « Notre Père ». De toute évidence, cette prière s'inscrit dans le judaïsme post exilique donc après la déportation à Babylone, puisqu'elle contient une attente eschatologique et espère un Royaume de Dieu qui était inconnu jusqu'alors.

Au niveau des différences textuelles entre Mathieu et Luc, nous constatons que les divergences sont liées à la versification et à la priorité donnée par Luc à la mémorisation de la prière. Il choisit une version plus courte mais plus facile à retenir et à transmettre. Mathieu opte pour une prière plus longue malgré la difficulté soulignée précédemment. Il est très probable que la prière n'a pas été prononcée par Jésus sous cette forme et qu'elle est une association de deux adresses différentes à Dieu. La première exprimée en « Tu » où Jésus invite le « Père » à être révélé aux hommes et la seconde où la communauté croyante exprime en « Nous » ses intercessions au même « Père ».

Enfin nous constatons que chez les deux évangélistes il existe des variantes textuelles. Ceci n'est pas étonnant puisque l'Évangile se transmet par tradition orale et que les fragments de certains passages sont écrits un peu plus tardivement sur des parchemins, peaux ou même morceaux d'os. La transmission n'est pas aisée et l'établissement des textes des Évangiles est ultérieure. Malgré cela de nombreuses variantes conséquentes perdurent.

Après ces quelques rappels, retournons à notre parole du jour : « *que Ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel* ». Au niveau du style, nous retrouvons le passif révérenciel qui permet de ne pas prononcer le nom de Dieu, ni même le nommer indirectement, conformément aux usages de l'époque. Le sujet de l'intention de prière est toujours Dieu lui-même. En quelque sorte, Jésus lui demande de réaliser Sa volonté sur terre comme Il la réalise au ciel. Cela peut paraître assez étrange car dans la Bible et la littérature qui l'entoure, il est courant que l'homme soit appelé à réaliser la volonté de Dieu durant sa vie, et par conséquent sur terre. Souvenons-nous par exemple du psaume que nous avons lu en texte de louange : « *apprends-moi à faire Ta volonté, car c'est Toi qui es mon Dieu* (Psaume 143,10) ». Dans les récits apocryphes de l'Ancien Testament, c'est-à-dire les livres qui figurent dans le canon grec retenu par l'Eglise catholique, cette thématique est assez présente et elle le sera encore davantage dans les écrits esséniens. La réalisation de la volonté de Dieu est une question très sensible dans ces années du ministère public de Jésus.

L'intercession exprimée dans cette troisième demande consiste à solliciter Dieu afin que Sa volonté se réalise au ciel et sur la terre. Nous comprenons aisément que la question de la volonté de Dieu et la manière de l'exaucer se pose dans notre univers. Certaines représentations vont jusqu'à affirmer que la terre est sous l'emprise du Malin. Mais comment concevoir que Dieu ne règne pas sans partage au ciel ? Pourtant dans un texte datant approximativement de l'époque de Jésus et intitulé : *L'apocalypse d'Abraham*, nous trouvons l'affirmation d'un archange qui déclare avoir été créé pour apaiser les dissensions entre les créatures chérubiniques. Autrement dit, l'ambiance au ciel n'est guère plus apaisée que sur la terre...

Revenons sur terre. Qu'en est-il de la volonté de Dieu et comment s'exerce-t-elle ? La prière juive du Qaddich affirme : « *dans le monde qu'Il a créé selon Sa volonté* », cette formulation est à l'origine de la troisième demande de la prière du « Notre Père ». Ainsi la volonté de Dieu est faite par lui-même, par les puissances célestes et par les humains. L'Apocalypse de Jean confirme notre intuition qui veut que la volonté de Dieu soit effective lors du Jugement dernier : « *Tu es digne, Seigneur, notre Dieu de recevoir la gloire, l'honneur et la force, car Tu as créé toutes choses et c'est par Ta volonté qu'elles existent et ont été créées* » (Apocalypse de Jean 4, 11). Mais en attendant...

La question de la volonté du créateur renvoie à une autre prière de Jésus, celle qu'il prononce au jardin de Gethsémani quand il dit : « *mon Père, s'il est possible, que cette coupe passe loin de moi ! Pourtant, non pas comme je veux mais comme Tu veux* (Matthieu 26,39) ». Il est aisé de constater la convergence entre ces prières ainsi que la divergence entre les acteurs que sont Jésus et Dieu.

Quelle peut être cette volonté de Dieu ? Autant que dans les deux premières demandes la place des humains est présente, louer Dieu et prononcer Son Nom avec déférence, autant que l'idée de voir réaliser Sa volonté implique tout de même une part active des fidèles. Nous glissons déjà vers cette forme de compréhension avec la notion de l'espérance de la venue de son règne. Qu'y a-t-il à faire, quelle éthique mettre en œuvre dans cette

perspective ? Dans son ouvrage : *Soi-même comme un autre*, Paul Ricoeur définissait l'éthique protestante de la manière suivante : « *une vie bonne, avec et pour autrui, dans des institutions justes* ». Nous retrouvons dans cette compréhension les aspects portés par la prière de Jésus. Dans un premier temps, nous constatons que la notion de communauté est importante dans la définition de Paul Ricoeur ainsi que dès le premier mot de la prière rapportée par Mathieu : « Notre ». L'idée de la collectivité est immédiatement présente. La foi chrétienne ne peut se vivre que très difficilement seul, au moins dans la durée. L'espace de la collectivité est incontournable surtout que l'idée même de s'adresser à Dieu implique immédiatement une approche de dualité où le Tout Autre, comme le définit Karl Barth, interroge et invite à la réflexion ainsi qu'à la prise de distance avec soi-même. Le Tout Autre n'est envisageable de manière cohérente que si de nombreux autres participent à une entreprise collective. La foi chrétienne se transforme ainsi en une aventure partagée collectivement. Cette idée même de partage ne peut avoir de sens que si les relations entre les partenaires sont réfléchies, pensées et établies de manière connue et équilibrée. Ainsi la notion « *d'institutions justes* » découle de l'idée même d'une responsabilité plurielle où les talents sont reconnus et respectés et où des éléments de régulation permettent les évolutions de la pensée et l'apparition d'équilibres nouveaux. Les circonstances extérieures ainsi que le respect de la richesse progressive propre au groupe en fixent le rythme.

Au moment où nous clôturons, de manière provisoire, notre approche des trois premières demandes exprimées par Jésus dans sa prière, nous établissons un lien entre les actions attendues de Dieu, la sanctification de Son Nom, la venue de Son règne et la réalisation de Sa volonté et l'engagement que nous prenons à son égard. La prière est une interaction entre Dieu et l'humanité, chacun respectant l'identité et la place de l'autre. En réponse aux actions attendues par Dieu lui-même, Jésus et nous autres à sa suite, nous nous engageons au travers d'un cadre institutionnel propice à rendre possible son action. L'établissement des « institutions justes » relève de notre responsabilité et conditionne l'action de Dieu. La prière n'est pas un acte magique. Dieu peut agir sur terre seulement si nous le lui permettons en créant un interstice dans notre monde qui laisse une place ouverte à sa dynamique.

Notre Dieu, accorde-nous la grâce de savoir distinguer ce qui est de ton ressort et de notre responsabilité et permet que jamais nous ne confondions ces deux registres bien différents. Amen.

Pasteur Pascal Trunck, Temple-Neuf le 7 mars 2021